

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le cinq juin

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 Mai 2024

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Sylvie TROTIN, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jérôme CATHALA, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Pierre TILLOIS, Marie DARNER, Arnaud TREMOUILLE, Christophe MONELLS, Alain GRIEU, Caroline LANGLAIS, Bernard CONSTANS, Frédérique CUGULLERE, Michel CUGULLERE, Marina PICORNELL

Absents excusés : Mme Claude CAMPS ayant donné procuration à Mme Vanessa ALBERICH, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à M. Didier MALE, Mme Dominique TEXTORIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA, Mme Brigitte LESIEUR ayant donné procuration à M. Alain GRIEU

Secrétaire de séance : M. Pierre TILLOIS

Objet : 2024/04/16 - Subventions aux associations 2024

Vu la délibération N° 2024/03/08 du 28 Mars 2024, approuvant le budget primitif 2024 ;

Considérant le souhait de la municipalité de soutenir et d'accompagner l'action des associations sur la Commune ;

Considérant que lors de l'établissement du budget communal, une somme globale a été prévue pour le versement des subventions et qu'il convient de voter individuellement les subventions proposées.

Considérant le tableau ci-dessous récapitulatif le montant des subventions attribués à chaque association :

ASSOCIATIONS PARTAGE ET MÉMOIRE AU SERVICE DE TOUS	
Comité des fêtes	5 000 €
Ligue/cancer	200 €
FNACA	250 €
Don du sang	400 €
Blouses roses	150 €
COS Bompas	10 000 €
Chats libres Villelonguets	1 000 €
Souvenir Français	250 €
A partager	500 €
Club aînés	600 €
TOTAL	18 350 €
ASSOCIATION CREATION MUSIQUE ET DANSE	
Echecs	350 €
Scrabble	200 €
Doigts habiles	400 €
Bompas Canta	600 €
Sardanistes	700 €
Club Photo	500 €
Génération 63	200 €
Fil d'or	300 €

Cargols	1 200 €
Country	300 €
Les cordes sensibles	250 €
Happy Lines	300 €
TOTAL	5 300 €
TOTAL GENERAL	87 178 €

Accusé de réception en préfecture
066-216600213-20240605-2024-04-16-DE
Date de télétransmission : 11/06/2024
Date de réception préfecture : 11/06/2024

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
SUBVENTIONS 2024	
ACCA Chasse	500 €
Bompas cyclo tourisme	700 €
Gymnastique volontaire	2 586 €
Les Archers de Bompas	2 120 €
Club Loisirs	1 976 €
US Bompas Foot	8 000 €
Kung Fu Bompas	2 586 €
Boule Lyonnaise	1 368 €
Pentathlon moderne	4 114 €
AS Bompas Rugby	11 500 €
Club canin	3 339 €
Tennis Club	8 000 €
Judo Club EAO 66	1 864 €
Nanbudo	2 500 €
Petanque	500 €
Athlé Bompas	8 000 €
Krav Maga	924 €
Billard	150 €
Bompas Muscles	300 €
10 KM Bompas	2 500 €
TOTAL	63 528 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024 ;
- **D'APPROUVER** le montant de chaque subvention énoncée tel que précisé dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le versement desdites subventions à chaque association ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l' élu délégué à signer tout acte utile en la matière

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents
« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 07 Juin 2024

PUBLIÉ LE... 11 JUIN 2024



Le Maire

Laurence AUSINA